

Château de Fontainebleau

Le 27 septembre 2024

APRÈS DEUX ANS DE TRAVAUX, LE CHANTIER DE RESTAURATION DU GRAND CANAL DU CHÂTEAU DE FONTAINEBLEAU EST ACHEVÉ !



Grand Canal du château de Fontainebleau
© Gilles COULON / Oppic

Marc Guillaume, préfet de la région Île-de-France, inaugure ce jour, vendredi 27 septembre 2024, la fin du chantier de restauration du Grand Canal de Fontainebleau. Cet ouvrage hydraulique exceptionnel a été restauré grâce aux crédits du plan de relance du Gouvernement. Ses rives s'offrent désormais aux promeneurs dans toute leur beauté.

LE GRAND CANAL DU CHÂTEAU DE FONTAINEBLEAU, UN OUVRAGE HISTORIQUE D'ENVERGURE

Le Grand Canal est commandé par Henri IV aux frères Francini, architectes et ingénieurs hydrauliques italiens venus à la Cour de France, qui réalisent ce vaste plan d'eau de 1,2 km de

long entre 1606 et 1609. Cette prouesse architecturale et technique va modifier l'allure des grands jardins français et connaître une postérité éclatante avec la réalisation cinquante ans plus tard, dans la seconde moitié du XVII^e siècle, des grands canaux de Vaux-le Vicomte, Chantilly et Versailles.

Coulant d'Ouest en Est en direction de la Seine et suivant le tracé de l'ancien ru de Changis, le Grand Canal du château de Fontainebleau constitue un aménagement de première importance, non seulement pour le réseau hydraulique qui irrigue les jardins et le parc du château, mais aussi à l'échelle du grand paysage bellifontain.

Classé au titre des monuments historiques, le canal est également inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO au même titre que le château et ses jardins. Il appartient, comme l'ensemble du domaine, à l'État-ministère de la Culture et est confié à la responsabilité de l'établissement public du château de Fontainebleau.

Vieux de plus de 400 ans, le Grand Canal avait progressivement perdu en étanchéité. Dès 2008, des affaissements étaient apparus à l'extrémité Est. Un diagnostic a mis en évidence des carences d'étanchéité des digues Est et Nord sur une longueur de 190 mètres. Réalisées en argile, ces constructions, particulièrement sensibles aux effets du changement climatique se rétractent et se fissurent lors d'épisodes de stress hydriques. Par ailleurs, les structures de régulation et de vidange que sont l'exutoire, les petits canaux et le trop-plein ainsi que les maçonneries du bassin présentaient de nombreuses déformations.

DES TRAVAUX RÉALISÉS POUR RÉTABLIR L'ÉTANCHÉITÉ DU GRAND CANAL

Face à l'état préoccupant de l'ouvrage, le château de Fontainebleau a lancé en 2022 un important chantier de restauration confié à l'architecte en chef des monuments historiques, Patrick Ponsot. La maîtrise d'ouvrage des travaux a été déléguée à l'Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la Culture (OPPIC). Les travaux ont été effectués pour le terrassement, par les entreprises Botte fondations, TP Goulard et Vinci Constructions Terrassement, et pour la restauration des maçonneries par l'entreprise Degaine.

Les digues du Grand Canal de Fontainebleau sont classées, au titre du code de l'Environnement, en barrage de classe C, impliquant une surveillance et un entretien particulièrement rigoureux. L'opération de rénovation du canal, d'un montant de 3,7 M€, a ainsi été entièrement financée par les crédits du plan de relance du Gouvernement pour la sécurité des ouvrages hydrauliques dépendants du ministère chargé de la transition écologique.

Le chantier a débuté en septembre 2022. Un barrage provisoire, appelé batardeau, a été installé dans le dernier tiers du Grand Canal afin de mettre à sec les maçonneries devant faire l'objet de consolidation. Le 14 décembre 2022, le batardeau a glissé et cédé sous l'effet de l'accumulation des vases. Cet accident a entraîné des investigations complémentaires qui ont abouti à revoir la méthode de réalisation du barrage et réviser la procédure des travaux de restauration.

Le chantier a pu redémarrer en juillet 2023. Les travaux d'étanchéité ont porté principalement sur la restauration des maçonneries des murs du canal, la consolidation par injection de la

digue Est et la restauration du dispositif sophistiqué de l'exutoire. À l'issue de 10 mois de travaux, la remise en eau du Grand Canal a été effectuée en avril 2024.

La période estivale a été consacrée à la vérification de l'étanchéité des travaux effectués, la remise en état des abords de l'ouvrage, avec notamment la restauration des petits canaux en contrebas de l'exutoire, le reprofilage des terrains et des allées dans leur état d'origine, une taille architecturée des alignements d'arbres de part et d'autre du canal et un réengazonnement des rives.

Dans le but d'assurer la préservation de la faune et de la flore de ce milieu naturel fragile, un suivi du chantier pendant les deux années de travaux a été assuré par une écologue. Une pêche de sauvegarde avait été réalisée lors de la mise en place du barrage pour déplacer les poissons dans la partie du bassin encore en eau. Un transvasement des vases a également été effectué d'aval en amont du canal afin de sauvegarder le rare herbier à characées qui le peuple. Cette végétation aquatique exceptionnelle, qui absorbe une partie du nitrate présent dans les eaux du bassin, a même vu sa population s'enrichir avec la réactivation spontanée de deux espèces de characées jusqu'alors en dormance.

LA GESTION DES EAUX : UN ENJEU MAJEUR POUR LA PRÉSERVATION DE CE DOMAINE HISTORIQUE

Le château de Fontainebleau dispose d'un réseau hydraulique historique exceptionnel alimenté encore aujourd'hui par ses 20 fontaines et ses 3 aqueducs. Élaboré dès le début du XVII^e siècle par les ingénieurs fontainiers Francini, ce vaste complexe s'étend sur 12 hectares de plans d'eau, comprend 9 bassins et 12 fontaines et fonctionne grâce à un système de gravitation particulièrement ingénieux.

En raison du dérèglement climatique et d'un drainage insuffisant, ce système hydraulique est aujourd'hui en danger, avec des répercussions inquiétantes sur la conservation du patrimoine végétal du parc et des jardins.

Face à ces défis, l'Établissement public du château de Fontainebleau engage une ambitieuse campagne de restauration des réseaux et des ouvrages hydrauliques du domaine. Son financement, dont le montant est aujourd'hui évalué à plus de 20 M€, est assuré par l'Etat-ministère de la Culture dans le cadre du schéma directeur de rénovation du château. Des mécènes sont approchés pour accompagner ce grand chantier de résilience patrimoniale et naturelle. À la suite des travaux sur le Grand Canal, ce programme se poursuit aujourd'hui par la restauration de l'aqueduc François I^{er}, qui a démarré en juillet 2024 et par des opérations de remise en état des systèmes de drainage et d'irrigation du parc et des jardins. La prochaine grande opération sera l'étanchéité des digues de l'Étang aux Carpes au cœur du château.

HORAIRES

Le château est ouvert de 9h30 à 18h (dernier accès à 17h15).
Les cours et les jardins sont ouverts de 9h à 19h (dernier accès à 18h).
Le parc est ouvert tous les jours, 24h/24.

ACCÈS

Par la route depuis Paris : porte d'Orléans ou porte d'Italie, puis A6 Sortie Fontainebleau.
SNCF : Gare de Lyon (grandes lignes), station Fontainebleau / Avon puis bus ligne 1, arrêt Château.

Le dézonage du Pass Navigo permet aux détenteurs d'un abonnement de se rendre en train à Fontainebleau et d'y prendre le bus sans supplément.

CONTACTS PRESSE

CHÂTEAU DE FONTAINEBLEAU

Angeline Hervy | angeline.hervy@chateaudefontainebleau.fr | 01 60 71 59 13

Justine Saillard | justine.saillard@chateaudefontainebleau.fr | 06 61 32 66 11

Inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1981 et classé entièrement au titre des Monuments Historiques, le château de Fontainebleau est le seul château habité par tous les souverains français du XII^e au XIX^e siècle : Capétiens, Valois, Bourbons, Bonaparte, Orléans; 34 rois et 2 empereurs se sont ainsi succédés dans ce palais que Napoléon qualifiera « *de vraie demeure des rois* ».

Chacun d'eux s'est attaché à embellir la résidence héritée de ses prédécesseurs. Aujourd'hui, le château de Fontainebleau est un immense palais de plus de 1500 pièces entouré de 130 hectares de parc et de jardins, qui conserve des collections exceptionnelles faisant de lui le plus meublé des châteaux royaux français.



*Vue aérienne du château de Fontainebleau
© François Lison - Cémaprod*



Vous recevez cette newsletter de la part du château de Fontainebleau en sa qualité de responsable de traitement. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de portabilité et de limitation du traitement des données vous concernant.

Vous pouvez exercer vos droits en nous contactant à rgpd@chateaudefontainebleau.fr

[Afficher dans le navigateur](#) | [Se désinscrire](#)